



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17148152



- 6 OCT. 2017

Greffé

MONITEUR BELGE

12 -10- 2017

BELGISCH STAATSBLED

N° d'entreprise : **0536 782 261**

Dénomination

(en entier) : **MY HOME BELGIUM**

(en abrégé) : **MHB**

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Vaudré 247 - 4031 Liège (Angleur)**

Objet de l'acte : démissions et nomination

Angleur, le 15 October 2016

MY HOME BELGIUM SPRL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le 15 octobre à 20 heures, l'assemblée générale s'est réunie en la présence de Monsieur Adrien NEGRO, Gérant, Monsieur Samuel LEJEUNE fondateur, Monsieur Loris MARTIN, fondateur. La séance est ouverte à 20h 15 par le président Monsieur Adrien NEGRO désigne à la fonction de secrétaire Monsieur Loris MARTIN, et à la fonction du scrutateur Monsieur Samuel LEJEUNE.

Ordre du jour : démissions et nomination

- Monsieur Negro Adriano démissionne et cède l'intégralité de ces parts à Monsieur Loris Martin
- Monsieur Lejeune Samuel démissionne et cède l'intégralité de ces parts à Monsieur Loris Martin
- Monsieur Loris Martin possède les 100% des parts
- Nomination de Monsieur Loris Martin en qualité de Gérant
- Monsieur Loris Martin reprend la gestion journalière de la société My Home Belgium.

Tous les actionnaires ayant consenti à se réunir et étant présents, il est dispensé de justifier de l'envoi des convocations et ce, conformément aux dispositions légales.

Pour être admis à l'assemblée et participer aux délibérations, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires.

Chaque action donne droit à une voix. Après vérification de la liste des présences, les scrutateurs confirment que les 120 parts sont représentées soit l'intégralité des parts.

L'assemblée se reconnaît être valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour :

- Monsieur Negro Adriano et cède l'intégralité de ces parts à Monsieur Loris Martin
- Monsieur Lejeune Samuel et cède l'intégralité de ces parts à Monsieur Loris Martin
- Monsieur Loris Martin possède les 120 parts de My Home Belgium SPRL
- Nomination de Monsieur Loris Martin en qualité de Gérant
- Monsieur Loris Martin reprend la gestion journalière de la société My Home Belgium SPRL.

A l'unanimité et par un vote spécial pour chacun d'eux, l'Assemblée confirme que la société est détenue à 100 % par Monsieur Loris Martin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h15.

Le Président
Adrien NEGRO

le Secrétaire
Loris MARTIN

le Scrutateur
Samuel LEJEUNE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad --19/10/2017-- Annexes du Moniteur belge